



Bruxelles, le 23 juillet 2021

CM 4147/21

INF
API
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: Mr Fernando FLORINDO
council.transparency@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32.2-281.6196
Objet: ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS
– Demande confirmative n° 28/c/02/21
– Lancement d'une procédure écrite

Conformément aux dispositions de l'article 12 du règlement intérieur du Conseil, veuillez indiquer si vous marquez votre accord sur:

1. le recours à la procédure écrite pour l'adoption de la réponse visée ci-après, concernant la demande confirmative n° 28/c/02/21;
2. l'adoption, par le Conseil, de la réponse à la demande confirmative n° 28/c/02/21 (réponse figurant dans le document 10826/21 INF 226 API 126);
3. la publication du résultat de la procédure écrite, y compris les noms des États membres qui auront répondu "NON" à la deuxième question ou qui se seront abstenus, ainsi que les éventuelles déclarations unilatérales.

Vous pouvez répondre par "OUI" ou par "NON" à chaque question; vous pouvez également répondre par "ABSTENTION" aux deuxième et troisième questions.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent être adressées au secrétariat général du Conseil par courrier électronique (council.transparency@consilium.europa.eu) au plus tard jeudi 29 juillet 2021 à midi, à l'attention de M. Fernando Florindo, COMM.2.C, Services d'information / Transparence.
